



Ensemble scolaire JEANNE D'ARC

Millau, le 19 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit à l'internat de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc pour l'année scolaire 2019/2020. Vous trouverez ci-joint un courrier vous indiquant le jour et l'heure de la rentrée.

Les internes élèves au lycée général et au lycée professionnel pourront déposer leurs bagages entre **8h et 9h30** ou **13h et 14h** à l'internat sur le site du Sacré Cœur (7 rue Jean Moulin) le **Lundi 3 septembre** où ils seront accueillis par la surveillante d'internat. Les parents qui le souhaitent pourront la rencontrer à cette occasion.

Les élèves internes doivent amener

- une couette
- une housse de couette
- un oreiller
- une taie d'oreiller
- des draps
- leurs effets personnels

Vous trouverez ci-joint le règlement de l'internat et une fiche d'autorisation. Les élèves doivent les ramener signés le jour de la rentrée et les remettre à la surveillante d'internat.

En attendant et au nom de toute l'équipe éducative, je souhaite à nos élèves de bien profiter de ces derniers jours de vacances, et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Conseiller Principal d'Education

Francois Battarel